

Qu'est-ce qui me garantit que je vais persévérer jusqu'à la fin?

ÉTUDES DANS LA 1689 – PARTIE 76

~ 1689 17.2 ~

Ce n'est pas la volonté de l'homme, mais celle de Dieu qui garantit la persévérance finale de la volonté de l'homme. ~ Jean 10.27-30

En affirmant la nécessité de la persévérance pour le salut, il y a un danger de présenter le salut par la persévérance. Il est important de saisir ce qui garantit la persévérance des saints. Nous n'aborderons pas cette question sous l'angle subjectif de l'assurance du salut puisque cet angle sera développé dans le chapitre suivant. Il ne sera donc pas question de savoir comment puis-je avoir l'assurance personnelle que je persévérerai jusqu'à la fin, mais de savoir ce qui garantit la persévérance de ceux qui persévèrent.

(Par. 2) Cette persévérance des saints ne dépend pas de leur libre arbitre, mais de l'immutabilité du décret de l'élection, lequel découle du libre et immuable amour de Dieu le Père, de l'efficacité du mérite et de l'intercession de Jésus-Christ et de l'union avec lui, du serment de Dieu, de la présence permanente de son Esprit, de la semence de Dieu en eux, et de la nature de l'alliance de grâce. De tout cela résulte son caractère certain et infaillible.

La confession commence par affirmer que la persévérance ne dépend pas du libre arbitre de l'homme. Elle conteste à la fois la conception arminienne et la conception catholique romaine de la persévérance des croyants. En envisageant la possibilité de déchoir de l'état de grâce, ces deux conceptions situaient ultimement la garantie de la persévérance dans la volonté humaine. L'arminianisme et le catholicisme admettent que Dieu opère une œuvre de préservation auprès des croyants, mais non de manière infaillible ou irrésistible.

Bien entendu, l'orthodoxie réformée ne rejette pas l'idée que la volonté humaine a un rôle à jouer dans la persévérance des saints. Cependant, elle ne conçoit pas leur volonté comme étant ultime, mais comme assujettie à la volonté divine. *Les élus persévèrent librement, tout en ne pouvant pas ne pas persévérer puisque Dieu a produit en eux, de manière irrésistible, le vouloir et le faire (Ph 2.13).*

Pour les catholiques et les arminiens, cette conception de la persévérance est incompatible avec le libre arbitre et rend l'homme asservi à la volonté de Dieu comme un pantin. Pourtant, ces deux groupes croient qu'après la glorification finale, les saints ne pourront plus pécher puisqu'ils seront incorruptibles (1 Co 15.42,52). Ils ne voient pas d'incompatibilité entre la liberté des saints glorifiés et leur incorruptibilité. De même, les réformés considèrent que la grâce irrésistible de Dieu, qui garantit la persévérance finale des saints, est en parfaite harmonie avec leur liberté. *Dieu seul peut exercer une influence irrésistible qui soit non coercitive puisqu'il ne contraint pas la volonté ; il la libère.* Un parent possède une autorité pour contraindre son enfant à l'obéissance, mais il ne peut pas libérer sa volonté rebelle ; Dieu seul le peut.

C'est donc Dieu lui-même qui garantit la persévérance des saints. La confession développe cette vérité à partir d'une série d'éléments que l'on peut classer en trois catégories : (1) le caractère de Dieu, (2) les œuvres de Dieu, (3) la nature de l'alliance de grâce.

Dieu est amour et il est saint. Il ne peut par conséquent ni abandonner ses enfants (Jn 10.29 ; Rm 8.38-39) ni leur mentir lorsqu'il leur promet un salut éternel (1r 1.2 ; Hé 6.13-20). Dieu a mis sa propre réputation en jeu en faisant dépendre la réalisation finale du salut de sa propre fidélité. *Son caractère et ses attributs divins sont la plus grande garantie que nous puissions trouver pour le salut.* Si ce salut implique la persévérance des saints, cette persévérance doit nécessairement dépendre de la fidélité de Dieu et non de la nôtre.

Cette conception de la persévérance est présentée par l'apôtre Paul en 2 Timothée 2.12-13 : « Si nous persévérons, nous régnerons aussi avec lui ; si nous le renions, lui aussi nous reniera ; si nous sommes infidèles, il demeure fidèle, car il ne peut se renier lui-même. » Le verset 12 commence par déclarer la nécessité de la foi qui persévère. Les non-croyants et les apostats seront reniés par le Seigneur, non comme des gens qui ont perdu le salut, mais comme des gens qui ne l'ont jamais eu (Mt 7.23, 10.32-33). Cependant, le verset 13 ajoute une promesse pour les vrais croyants : même s'ils deviennent momentanément infidèles, Dieu leur demeure fidèle, car il ne peut se renier lui-même. Autrement dit, notre persévérance finale dépend de la fidélité de Dieu et non de la nôtre.

Bien entendu, le *caractère divin* s'est traduit en *œuvres divines* spécifiques pour garantir la pérennité du salut des élus. La confession présente ces œuvres de manière trinitaire : le Père choisit et décrète, le Fils accomplit et intercède et l'Esprit scelle et habite. Cette répartition trinitaire du salut fait écho à la présentation faite par l'apôtre Paul en Éphésiens 1.3-14. Nulle part dans ce portrait du salut la volonté humaine n'apparaît-elle. *Notre volonté nous semble peut-être au premier plan dans notre expérience subjective du salut, mais une lecture objective révèle qu'elle n'est pas déterminante, mais déterminée.*

Ce Dieu saint et agissant aurait pu créer un salut conditionnel qui dépende de notre volonté, mais telle n'est pas la nature de l'alliance de grâce. Celle-ci réunit Dieu et l'homme dans une alliance éternelle justement parce que la réponse de l'homme ne dépend que de l'action de Dieu (Jr 32.40). Ce caractère *inconditionnel et monergique* de l'alliance de grâce la distingue nettement de la nature *conditionnelle et synergique* de l'alliance mosaïque qui pouvait être brisée et qui fut brisée (Jr 31.31-34). Ainsi donc, qu'est-ce qui m'assure que je vais persévérer jusqu'à la fin? En un mot : Dieu!